

Séance du 20 décembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quatorze décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL -
Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste
SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES :

SECRETARE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Augmentation des tarifs communaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs communaux au 1^{er} janvier 2024 selon les tableaux suivants :

	Prix actuel	Augmentation en euros	Tarifs 2024
Les 4 garages Maison Montès	77 €/trim	3 €	80.00 €/trim
Locaux OGECE	222.00 €/an	8.00 €	230.00 €/an

Fait et délibéré en Mairie
le 20 décembre 2023
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20231221-23_12_001-DE
Reçu le 21/12/2023